

Fiche réflexion

« Quelle démarche jeunesse pour les centres sociaux ? »

ITC Salon / Miramas

Fiche réflexion « Quelle démarche jeunesse pour les centres sociaux » ITC Salon / Miramas

Préambule

Le choix de la thématique jeunesse dans cette ITC est le fruit d'un intérêt partagé et d'une envie de croiser et confronter des idées et positionnements différents pour trouver ce qui nous est de commun.

Le champ de la jeunesse est divers, complexe et parfois flou mais il a la capacité de capter et de mobiliser l'ensemble des acteurs : politiques, techniciens, associations et centres sociaux.

La difficulté est que cette mobilisation n'est pas forcément structurée et cohérente et de ce fait le centre social se retrouve très souvent au milieu d'injonctions et de pressions paradoxales car provenant de tous ces différents niveaux: politique, institutions, jeunes, habitants.

Ces injonctions paradoxales créent au sein du centre social des tensions importantes et un sentiment de non reconnaissance et ce d'autant plus que le centre social doit « batailler » pour obtenir des subventions car il n'existe aucune subvention de fonctionnement sur ce champ mais uniquement des subventions sur projets.

Pour illustrer ceci, voici quelques témoignages lors de cette ITC :

- « Il n'y a aucune reconnaissance de notre travail. Ce qu'ils veulent c'est saupoudrer une population pour avoir la paix. »
- « Face à des jeunes en manque de repères il est primordial de trouver une cohérence sur l'ensemble du territoire et ça, ça n'existe pas. »
- « Concernant les familles, les enfants, les centres sociaux ont une posture et une culture commune, mais au niveau des jeunes ce n'est pas le cas, pourquoi ? »
- « Le secteur jeune est le secteur le plus fragilisé et le plus instable financièrement car il demande du personnel qualifié et nous n'avons que des financements sur projets. Comment faire à part de fonctionner avec des contrats aidés ? »

En fait, nous nous sommes rendus compte que le champ d'intervention de la jeunesse est le plus complexe et paradoxalement le moins structuré.

A partir de ce constat nous nous sommes posés les questions suivantes :

- Comment pouvons-nous grâce à cette ITC avancer ensemble, sommes-nous en capacité de co-construire une démarche concertée et novatrice ?
- Le rôle d'un centre social auprès des jeunes est-il bien défini ? Les centres sociaux sont-ils au clair dans leur projet et sur l'articulation de leur projet jeune avec leur projet social ?

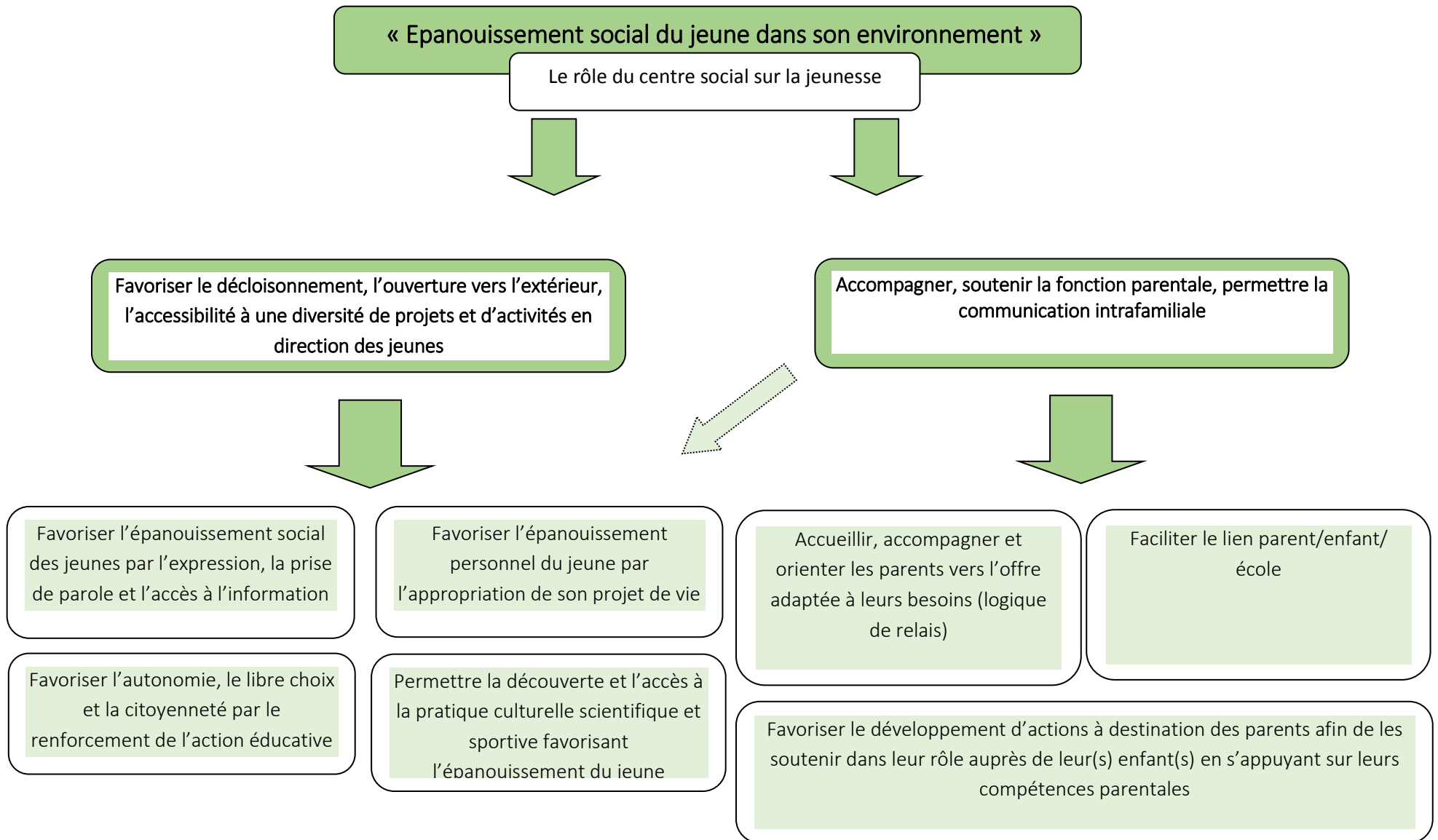
Grâce à ce temps spécifique de l'ITC l'ensemble des acteurs se sont re questionnés et ont élaboré un cadre commun.

1. Constat

De quel public parlons-nous ? Les jeunes au sens de notre démarche se situent dans la tranche 11/18 ans.

Au niveau du public	Acteurs	Centres sociaux
<ul style="list-style-type: none">-Besoin de stabilité, de durabilité et de repères structurants dans l'encadrement.-Besoins d'ouverture et de décroisement.-Besoin de liens, de liant de coéducation.-Besoins d'espaces de rencontres adaptés.-Mixité sexuelle plus compliquée à partir de l'adolescence.-Besoins différents selon l'âge.	<ul style="list-style-type: none">-Un champ complexe est diversifié (pas la même approche selon l'âge du public 11/13 ans ; 13/15 ans ; 15/18 ans)-Absence de structuration politique générale autour de la jeunesse.-Peu ou pas suffisamment d'approche globale et concertée de la jeunesse sur un territoire-Manque de lisibilité sur le « qui fait quoi »-Où est le droit commun ?	<ul style="list-style-type: none">-Instabilité et manque de compétences dans les secteurs jeunes pourtant indispensable à toute démarche de construction et d'évolution d'un projet jeunesse.-Les équipes souffrent d'un manque de formation, d'échange de pratique, et de mutualisation.-Les équipements ne sont pas toujours adaptés.-Les emplois sont souvent pourvus par des contrats aidés (CUI/CAE/EA)-Pas ou peu de transition entre les secteurs

2. Arbre de projet (Enjeu/Objectif général /Objectif opérationnel)



3. Conditions de réalisation

Les conditions permettant la bonne mise en œuvre du projet jeune du centre social. *Un système interdépendant très sensible qui souffre de la moindre faille !*

En interne :

- La cohérence du projet (rôle/objectif/action/évaluation)
- la qualification et la stabilité des animateurs, (fiche de poste / recrutement partagé)
- la qualité des contenus

Logique de processus (ca ne se décrète pas !)

- La posture du directeur dans l'accompagnement de son équipe (garant du projet confié par son CA)
- l'appropriation du projet par l'équipe (du président/directeur à l'animateur de terrain)
- l'interaction entre le Centre social et son environnement (animation globale)

En externe :

- Les questions d'équité sociale, de décroisement et de développement de projet ne peuvent pas être portés par des contrats aidés ! Nécessité de repenser au niveau institutionnel l'adéquation enjeux / moyens sur la jeunesse.
- Besoin de mettre à plat les différents financements sur ce public et les répartitions entre fonctionnement et projet, afin d'asseoir le fonctionnement du centre social au détriment du surdéveloppement de projet.
- Plus que la stabilité des financements la stabilité d'un cadre de cohérence sur la jeunesse permettant d'asseoir le rôle du centre social sur ce public et de permettre à l'association de se projeter sur du moyen terme (temps nécessaire pour une interrelation avec le jeune et sa famille).
- L'accessibilité tend vers quelque chose, le droit commun ! les passerelles doivent se construire des 2 cotés, l'évolution et l'ouverture du droit commun sont donc essentielles à cet objectif.

En résumé : Un équilibre à 3 niveaux

- le rôle et l'organisation du centre social sur la jeunesse logique de décroisement et de soutien à la fonction parentale
- la cohérence des financements institutionnels au regard des enjeux (rapport stabilité/compétence à repenser)
- la démarche d'ouverture du droit commun

4. Préconisations

- Organisation et gouvernance institutionnelle :

- Définition d'un cadre départemental sur le rôle des centres sociaux sur la jeunesse, permettant ainsi de délimiter le champ d'actions des centres sociaux, de poser un cadre de fonctionnement avec des conditions de bonne mise œuvre (fiche de poste/objectifs/complémentarité...).
- A travers le cadre départemental établir une convention d'objectif multi institutions permettant d'asseoir des financements structurels de fonctionnement au service des postes du secteur jeune où compétences et stabilité seront recherchées (pourquoi pas une **ACJeune** intégrée dans la convention cadre).
- Création d'un nouveau diplôme formant des futurs professionnels en capacités de mettre en œuvre le projet jeunesse d'un centre social (le BBJEPS n'est pas adapté aujourd'hui à ce type de poste).

- Organisation et gouvernance au sein des centres sociaux (une déclinaison du projet social sur la jeunesse) :

- Définition du projet jeunesse centre social dans le cadre d'un pilotage partagé annuellement avec un temps d'évaluation.
- Définition d'un schéma d'organisation sur la jeunesse afin de définir qui fait quoi ? et de repositionner le centre social dans ses missions.
- Formaliser à travers le projet jeunesse et le projet social les interstices entre l'Enfance la jeunesse et la Famille pour produire une continuité et une transversalité cohérente.
- Développer des outils permettant la bonne mise en œuvre jeunesse (fiche de poste / formation posture / supervision / échange de pratique).

- Connaissance du public « Jeune » et de l'évolution de la jeunesse :

- Organisation d'une journée autour de la jeunesse dans le cadre de la Convention cadre ou de l'union des centres sociaux afin de mieux connaître ce public et son évolution avec un éclairage sociologique, sociétale...
- Création des assises départementale de la jeunesse dans les centres sociaux, où tous les professionnels jeunesse des centres sociaux partageraient leurs expériences.
- Formation ou sensibilisation ponctuelle sur le public.

- Positionnement et lisibilité de la démarche de l'ITC Salon/Miramas (dans une logique du « pouvoir d'agir » de l'ITC et du terrain) :

- Présentation de la démarche au niveau local : 1. Aux équipes des centres sociaux Salon/Miramas } pourquoi pas une présentation commune inter villes / structures.
2. Aux acteurs institutionnels politique et technique }
- Présentation de la démarche au niveau départemental : Aux membres de la convention cadre et aux centres sociaux.
- Positionnement de la fiche réflexion sur le site internet de la convention cadre.

En conclusion :

- Cette démarche a été le fruit d'un processus local important entre différents acteurs, il est donc nécessaire d'entendre et d'intégrer cette réflexion à un niveau plus large.
- Notre réflexion c'est concentrée sur le public du secteur jeunesse dans les centres sociaux, les 11/18 ans, pour autant il reste un public très chronophage pour lequel il existe encore moins de structuration, les 18 ans et plus ! il sera utile d'avoir une démarche similaire pour accompagner « le système centre social » à mieux ce positionner.